

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 06-11-2023

N°76-2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 30/10/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON, Frank RABILLE

Absents ou excusés :

Karine GAZEAU a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

76-2023 : BUDGET COMMERCE : DECISIONS MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire explique qu'il convient, dans le budget « Commerce » de prendre une décision modificative en dépenses de fonctionnement afin de régler les honoraires dus à l'avocat pour la rédaction du bail de location et la rédaction de la vente du fond de commerce. Il explique qu'il manque 2 500.00 € au chapitre 011 et propose une décision modificative comme suit :

Crédits supplémentaires :

En dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 : Article 6226 : honoraires : + 2 500.00 €

En recettes de fonctionnement :

Chapitre 75 : Article 752 : revenus des immeubles : + 2 500.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide la décision modificative n°1 du budget Commerce comme suit :

En dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 : Article 6226 : honoraires : + 2 500.00 €

En recettes de fonctionnement :

Chapitre 75 : Article 752 : revenus des immeubles : + 2 500.00 €

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 10/11/2023
Le Maire
Edouard de La BASSETIERE

